Un chauffeur russe meurtrier, s'est suicidé

On a retiré de la Seine, vendredi matin, près du pont de Saint-Cloud, le corps d'un chauffeur de taxi russe, Nicolas Ragoulkine, qui, mardi dernier, à Meudon, dans une chambre d'hôtel, avait blessé d'une balle à la tête la femme de son compatriote, Mme Rakoff, âgée de 24 ans, qui ne voulait pas vivre avec lui. De ce fait, l'action de la Justice est éteinte.

L'état de Mme Rakoff, qui est toujours en traitement à l'hôpital de Versailles, s'est sensiblement amélioré.

La sueur, ennemie des cheveux

La transpiration, on le sait, est une défense de l'organisme contre l'excessive chaleur.

Par évaporation continue de l'eau de constitution de la sueur, la peau subit un abaissement notable de température tendant à rétablir notre équilibre calorique aux environs de 37°.

Mais, cela ne va pas sans quelques inconvénients. En particulier, une transpiration trop abondante du cuir chevelu, très fréquente lorsque nos germes pileux sont en mauvais état, est particulièrement néfaste à la vie de nos cheveux. Bien souvent les fortes chutes de cheveux que l'on remarque l'été n'ont pas d'autre cause.

Il faut alors redoubler de soins d'hygiène pour la chevelure et procéder fréquemment à des lotions et massages du cuir chevelu avec un bon produit antiseptique et tonique comme la lotion XOUR.

En désinfectant le cuir chevelu, en activant la circulation sanguine, en tonifiant les germes pileux, la lotion XOUR réduit considérablement la transpiration et la rend inodore et inoffensive.

C'est une précaution simple et particulièrement utile à prendre l'été si l'on tient à ses cheveux. 9380

UN SÉRUM CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE AURAIT ÉTÉ DÉCOUVERT

On mande de New-York que trois médecins éminents, membres du bureau des laboratoires du département de la santé publique, les docteurs William Park, directeur du bureau ; Joséphine Neal et Henry Jackson, après plusieurs années d'infatigables recherches, viennent de découvrir un sérum contre la paralysie infantile.

Ils ont procédé à leurs premières expériences de ce sérum sur des singes. Ils ont décidé, hier, de jouer eux-mêmes le rôle de cobayes et se sont fait inoculer cinq centimètres cubes de sérum.

C'est seulement dans trois ou quatre semaines qu'on connaîtra les résultats de cet essai.

Aimez-vous les coups de fouet ?

Alors buvez n'importe quoi. Voulez-vous régénérer les globules de votre sang ? Alors prenez midi et soir le Vin de Frileuse qui seul en France, est à base d'Uvaria de Madagascar. Le Vin de Frileuse est garanti sans coca. Sa formule est unique et enregistrée au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments. C'est le plus fort des fortifiants dans tous les cas d'anémie. Le Vin de Frileuse coûte 6 francs chez votre pharmacien, et la cure dure trois semaines.

Nota Bene. — Le Vin de Frileuse ne fait pas grossir les personnes qui ont tendance à l'embonpoint ; au contraire, leur donnant des forces, il leur permet de mener une vie plus active grâce à laquelle ces personnes retrouvent, avec la santé, des muscles sans graisse. Essayez donc le Vin de Frileuse. 9012

UN CAMBRIOLEUR POURSUIVI S'EST JETÉ A L'EAU ET A COULÉ A PIC

On mande de Montauban qu'un cambrioleur, qui opérait depuis quelque temps dans les églises de la région de Grisolles et qui était sur le point d'être arrêté par les gendarmes sur le bord du canal, s'est résolument jeté à l'eau, mais, frappé de congestion, il a coulé à pic.

Soulevé par l'hélice d'un bateau, le cadavre a pu être retiré du canal. On a trouvé dans les vêtements du noyé un fascicule de mobilisation au nom de René Normand, 34 ans, domicilié à St-Amand (Nièvre).

Une enquête a été ouverte pour établir s'il s'agit de la véritable identité du malfaiteur.

UN HOMME A LA MER

Le vapeur « Djena », qui vient d'arriver à Rouen, venant d'Algérie et de Tunisie avec un chargement de marchandises diverses, a perdu un officier de son équipage au cours de la traversée. Le deuxième mécanicien, Le Drianic, âgé de 46 ans, de Lorient, est tombé *à la mer, la nuit, dans des circonstances* qui n'ont pu être exactement établies. Quand on a constaté à bord la disparition du deuxième mécanicien, « Le Djena » a fait demi-tour, mais les recherches aussitôt entreprises sont demeurées vaines.

MARTYRE DES MAUX D'ESTOMAC

« Maintenant elle mange de tout »

Lisez la lettre suivante d'une infirmière qui, avec un seul flacon de Poudre Macléan pour l'estomac, guérit une martyre des maux d'estomac :

« Je suis plus que satisfaite de l'effet produit sur la malade par la Poudre Macléan ; voilà des années que l'acidité stomacale et des digestions pénibles la faisaient horriblement souffrir, au point qu'elle en était arrivée à craindre de manger.

Maintenant, grâce à votre poudre merveilleuse, elle peut manger tout ce qui lui plaît et c'est avec plaisir que je recommanderai votre préparation. C. Infirmière. »

Si vous éprouvez, vous aussi, d'affreuses douleurs après les repas, quoi que vous mangiez, et si vous avez essayé en vain tous les médicaments imaginables, prenez donc cette merveilleuse poudre Macléan pour l'estomac. La formule en est connue et elle est employée dans de grands hôpitaux, même pour le traitement d'affections très graves, telles que les ulcères de l'estomac et du duodénum. Mais ayez soin d'exiger la véritable Poudre Macléan pour l'estomac, portant le nom exact et la signature ALEX-C-MACLEAN. 9338

A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DANS LE NORD

UN VŒU DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS

Le vœu suivant a été présenté par M. Decaux, maître-artisan du Bâtiments et membre de la Chambre de Métiers du Nord :

« La Chambre de Métiers du Nord apprenant que M. le ministre du Travail a formellement promis, dans une entrevue du 15 juin 1934, aux parlementaires du Département, qu'une part importante des crédits alloués à la lutte contre le chômage sera attribuée aux usines régionales,

« Émet le vœu : 1° Qu'une part légitime de ces travaux soit réservée aux artisans du département qui sont, eux aussi, gravement touchés par le chômage ; 2° Que la Chambre des Métiers du Nord soit consultée à ce sujet et représentée, le cas échéant, au sein des commissions départementales de répartition et de contrôle des adjudications. »

Ce vœu a été adopté par la Chambre des Métiers du Nord, dans son assemblée générale du 18 juin 1934.

CONCOURS D'AGRÉGATION

Mlle Lacroix, professeur au lycée de Valenciennes, a été admise aux épreuves orales de l'agrégation des sciences mathématiques.

M. BARTHOU rencontrera M. Mussolini

L'entrevue a été décidée en principe

M. Barthou a reçu, au Quai d'Orsay, notre ambassadeur auprès du Quirinal, M. de Chambrun, qui est arrivé à Paris, et l'ambassade d'Italie.

Il est évident qu'il y a une prise de contact franco-italienne caractéristique.

Notre ambassadeur apporte, évidemment, une nouvelle manifestation du désir de M. Mussolini de se rencontrer avec M. Barthou. Mais c'est une affaire qui est déjà entendue. La visite est décidée en principe.

On y avait même pensé avant l'entrevue de Venise, mais M. Barthou a toujours fait remarquer qu'il conviendrait d'attendre que les circonstances fussent favorables, et aussi de laisser un délai aux travaux de préparation, afin que l'entrevue puisse porter son plein effet.

Sa constipation lui donnait des vertiges

Il s'en délivre à 64 ans

Voici encore une victime de la constipation qui se félicite d'avoir connu les Sels Kruschen. Lisez ce qu'elle écrit :

« Depuis quelque temps déjà, je prends régulièrement des Sels Kruschen et je m'en trouve très bien. J'avais des vertiges, j'avais les jambes qui tremblaient et tout cela a disparu. J'étais également constipé, j'allais à la selle difficilement et tous les trois ou quatre jours, maintenant, c'est journalier. Je me trouve beaucoup mieux. Je suis âgé de 64 ans. — E. S., Villeparisis (S.-et-M.), Lettre n° 1.649.

Quand on sait que la constipation est la cause de 75 % de nos maux et malaises, on comprend mieux la nécessité de ne pas la tolérer. Dans ce rôle de stimulant de l'intestin, les Sels Kruschen sont vraiment merveilleux. Chaque « petite dose quotidienne » agit avec sûreté et douceur et sans que jamais l'organisme s'y accoutume. Le foie, les reins, l'estomac sont eux aussi aidés et stimulés, car Kruschen ne contient pas seulement un sel, mais de nombreux sels qui, tous, ont leur action propre. Toutes les fonctions se font parfaitement, le sang est maintenu exempt d'impuretés ; l'énergie, l'entrain remplacent les idées noires et le découragement. C'est une autre vie qui commence.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours). 9351.

UNE AUTO DANS LA MER

On annonce de Palma de Majorque qu'une automobile qui suivait une route longeant une plage est tombée dans la mer, au lieu dit « Malpas ». Les trois voyageurs et le chauffeur qui l'occupaient se sont noyés.

La belle tenue des Coureurs du Tour de France

Sur tout le parcours les as sont acclamés par un public enthousiaste. Pour stimuler leur énergie Ricqlès les convole. Chaque coureur a pour viatique un flacon d'alcool de menthe de Ricqlès, la menthe forte qui réconforte. 9436

LA COMMISSION SÉNATORIALE DE CONTROLE DES CRÉDITS DE L'AVIATION

On sait que le Sénat a récemment décidé, sur la proposition de M. Rambaud, de constituer une commission chargée de contrôler l'emploi des crédits mis à la disposition du ministère de l'Air.

Cette commission a été constituée par des membres de la commission des finances et de l'air ; ce sont MM. Jean Valadier, MAHIEU, CAVILLON, de Blois et Babaud-Lacroze, pour les finances ; M. DE LA GRANGE, Hirschauer, Delthil, Belmont et Bénazet, pour l'air.

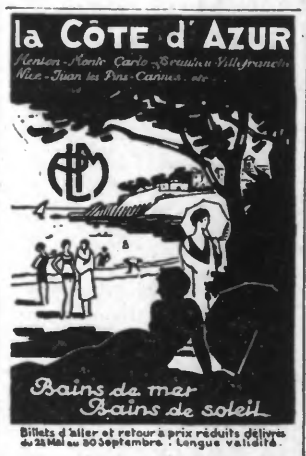

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MUTUALITÉS SCOLAIRES LAIQUES DU NORD

On nous communique : « La Caisse Autonome de la Fédération Départementale des Mutualistes Scolaires fait connaître à ses adhérents qu'elle a désormais son bureau à l'Inspection Académique, salle 420, Annexe de la Préfecture, 171, boulevard de la Liberté à Lille. — Envoyer dorénavant toute la correspondance à cette adresse.

LA XVIIIme FOIRE DE BORDEAUX Coloniale et Internationale A OBTENU UN SUCCÈS TOTAL

Sous un ciel radieux la XVIIIe Foire de Bordeaux a fermé ses portes le lundi 2 Juillet à 19 heures.

Sous un ciel radieux également la Grande Manifestation Economique Girondine avait été inaugurée, le dimanche 17 Juin, par M. Albert Lebrun, Président de la République, reçu par M. Adrien Marquet, Ministre du Travail — son hôte en tant que Maire de Bordeaux, Président d'Honneur de la Foire — et entouré de MM. Lamoureux, Ministre du Commerce, et William Bertrand, Ministre de la Marine.

Un temps magnifique, rare au mois de Juin fécond en orages, a attiré pendant deux semaines une foule immense de visiteurs dans la Grande Métropole du Sud-Ouest.

Sans attendre la clôture des calculs définitifs, on peut assurer que les chiffres de l'an dernier sont largement dépassés. Or, ils atteignaient 3.000 pour les exposants et 1.800.000 pour les entrées.

On peut donc affirmer qu'en 1934 la XVIIIe Foire de Bordeaux Coloniale et Internationale a été deux fois favorisée par Mercure puisque un magnifique et torride soleil a présidé à un éclatant succès commercial.

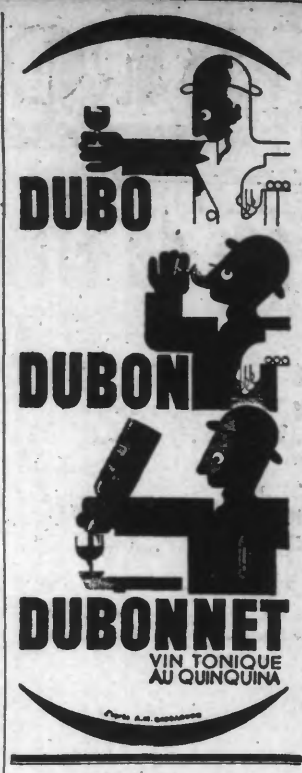

A PROPOS DE LA CARTE DU COMBATTANT

Les anciens combattants qui ne sont pas encore en possession de leur carte du combattant ont intérêt à ne pas attendre qu'un délai de forclusion vienne les priver des avantages rattachés à cette carte.

Il en est de même de ceux auxquels la carte a été soit refusée, soit retirée, qui peuvent en vertu de l'article 4 on par voie de recours gracieux, obtenir d'être réintégrés dans leurs droits.

Enfin, les cartes de combattant (couleur verte) devant toutes être remplacées par la nouvelle carte (couleur jaune) il importe que les demandes de renouvellement soient présentées en temps utile.

Les uns et les autres doivent s'adresser en écrire contre timbre pour réponse, à la Fédération Nationale des Anciens Combattants (F.N.A.C.) 68 Chanssée d'Antin, Paris (9e) qui vient d'instituer un service spécial chargé d'examiner gratuitement toutes les requêtes qui lui sont soumises.

Des formules de demandes de carte et de renouvellement ainsi que tous renseignements ainsi que tous renseignements utiles sont gratuitement adressés sur simple demande.

Demandez pourquoi à votre mari

Un homme peut-il dire à première vue si une peau ravissante et un teint charmant inspirent réellement l'amour dès le premier coup d'œil ?

Une femme ne doit pas risquer de compromettre sa chance de faire un beau mariage, alors qu'elle peut si rapidement et si facilement doubler la beauté de sa peau et de son teint avec la nouvelle Crème Tokalon, Couleur Blanche, (non-grasse). Elle contient, maintenant, de la crème fraîche et de l'huile d'olive prédigérées. Son action nutritive, blanchissante et astringente, resserre les pores dilatés, supprime les points noirs et les rides de fatigue. En 3 jours, elle pare la peau d'une beauté nouvelle et indescriptible. Essayez cette nouvelle Crème Tokalon et observez les résultats dans votre eau particulier. Rien n'émeut autant le cœur d'un homme qu'un teint clair et velouté comme un pétale de rose.

GRATUIT. — Par suite d'arrangement spécial avec les préparateurs, toute lectrice de ce journal peut maintenant obtenir un nouveau Coffret de Beauté de Luxe contenant les produits suivants : Un tube de Crème Tokalon, Biocel, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, à employer le soir avant de se coucher ; un tube de Crème Tokalon, Couleur Blanche (non grasse) pour le jour ; une boîte de Poudre Tokalon, poudre de riz à la Mousse de Crème (indiquer la nuance désirée), ainsi que des échantillons des quatre nuances de poudre en vogue. Envoyez trois francs en timbres pour couvrir les frais de port, d'emballage et autres, à la Maison Tokalon, Service 15 D, rue Auber, 7, Paris.

LA TAXE DE LUXE EST SUPPRIMÉE

Le projet de réforme fiscale ayant été approuvé par le Parlement, la taxe de luxe va disparaître, conformément à la promesse de M. Germain-Martin.

Le décret portant suppression de la taxe de luxe est publié ce matin à l' « Officiel ».

MEFIEZ-VOUS !... Pour prendre le pain des honnêtes commerçants, des colporteurs offrent de porte en porte des imitations de certains produits. Demandez dans les dépôts Lactella, l'incomparable Yoghourt Crème Lactella. 102

LA PUBLICITÉ SUR LES APPAREILS DE DISTRIBUTION D'ESSENCE

Le Conseil d'Etat, statuant sur la requête de la Chambre Syndicale des Pétroles, a annulé un arrêté du Préfet du Nord, en date du 20 février 1931, interdisant la publicité sur les appareils de distribution d'essence.

A LILLE
Tous RENSEIGNEMENTS POUR VOS VACANCES VOS VOYAGES VOS EXPÉDITIONS SUR LE RÉSEAU DU NORD
VOUS SERONT DONNÉS IMMÉDIATEMENT SI VOUS TÉLÉPHONEZ à 513-50
Bureau Spécial de la Gare de Lille

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LES VENTES DE LAINES AUSTRALIENNES ET L'INDUSTRIE EUROPÉENNE

Conformément à la décision prise il y a 15 jours, par la Confédération lainière internationale de Rome une commission spéciale de la Fédération lainière internationale s'est réunie sous la présidence de M. Maurice Dubrulle, le jeudi 5 juillet, au siège du Comité central de la laine à Paris, en vue d'examiner le programme des ventes de laine australienne. A l'issue de cette réunion le télégramme suivant a été adressé à l'Association nationale des courtiers vendeurs à Sydney (Australie) : « La Commission spéciale de la Fédération lainière internationale, réunie aujourd'hui au sujet du programme des ventes demande que les prochaines ventes de Brisbane aient lieu le 27 et non le 20 août, juillet et août étant toujours réservés pour les vacances.

» Nous attirons votre attention sur la situation troublée de l'économie européenne et sur le fait que l'Allemagne n'est pas en état d'acheter et que l'Italie a un projet de contingentement des importations de laine australienne ».

» En conséquence, nous suggérons que le programme des ventes tienne compte des possibilités d'absorption et de financement de l'Europe.

» Veuillez communiquer ce télégramme à l'Association des acheteurs de laine.

» Signé : Dubruile, président de la Fédération lainière internationale ».

Par ailleurs, la commission a examiné un projet de M. Georges Schonbach, délégué de la « Deutsche Wollvereinigung », tendant à l'établissement d'un contrat-type pour les importations de laines et de conditions de vente uniformes pour les transactions internationales en laines brutes. Ce projet, à la discussion duquel M. Ernest Masurel, représentant le négoce de la laine français, a pris la part la plus active, sera soumis prochainement à l'examen des organisations intéressées.

LE REPORT DES BLÉS DE LA RÉCOLTE 1933

La direction des services agricoles du Nord nous fait parvenir la note suivante : « M. le ministre de l'Agriculture vient de porter à notre connaissance que la nouvelle loi sur les blés, actuellement pendante devant la Haute Assemblée, contient un article 3, adopté par les deux Chambres, et qui autorise : 1° les commerçants en grains patentés 2° les meuniers, 3° les séquestres par autorité de justice, à faire reporter, avant le 12 juillet 1934, des blés de la récolte 1933 qui n'ont pas été payés par l'intermédiaire des caisses de crédit agricole, pour une quantité qui ne pourra dépasser la quantité la plus faible indiquée par eux dans l'une de leurs déclarations du 31 décembre 1933 et du 15 mai 1934.

» Ces blés ne pourront être employés en meunerie avant le 1er novembre 1934. Les contrats peuvent être souscrits individuellement ou par l'intermédiaire des groupements professionnels ».

LES HUILES VÉGÉTALES COMME CARBURANT

Les carburants végétaux les plus connus sont le bois coupé en petits morceaux et le charbon de bois avec quelques gouttes d'eau.

Mais l'avenir semble être aux huiles végétales dont il y a surproduction.

On s'est aperçu par exemple que l'huile d'olive, même rance, était meilleure pour le graissage que les huiles minérales.

Les huiles d'arachides et de colza peuvent être transformées en huiles de pétrole carburant. Le rendement serait de 35 %.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 6. — Viandes : Bœufs, quartier de derrière, 4,25; devant, 3 fr.; Aloyau, 11,50; cuisses, 6,25; train entier, 8,25. — Veaux, 1re qualité, 8,30; 2e qualité, 6,35; 3e qualité, 5 fr.; Pan cuisseau, 9 fr. — Moutons, 1re qualité, 13 fr.; 2e qualité, 10,70; 3e qualité, 7,70; Gigots, 15 fr.; Carrés parés, 23 fr.; Epaule, 7 fr. — Porcs (entier ou 1/2) : 1re qualité, 7,20; 2e qualité, 6,10; filets, 9,75; Jambons, 8,50; Lard, 8 fr. — Beurres : kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 11,40; Charente Poitou Touraine, 13,50; Malaxés Normandie, 10,75; Malaxés Bretagne, 10 fr. — Œufs : Picardie et Normandie, 310; Bretagne, 215; Poitou Touraine Centre, 305. — Fromages : Brie moyen, 90; Camembert Normandie, 150; Divers, 95; Pont l'Evêque, 195; Port salut, 650; Gruyère et Comte, 675. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 11 fr.; Fermes, 9,50; Lapins morts, 6 fr.; Oies en peau, 7,75; Poulets morts Nantais, 17,25; de Bresse, 19,75; Poules de Bretagne, 11 fr. — Poissons : Barbues, 8,50; Bars, 15 fr.; Homards vivants, 15 fr.; Langoustes vivantes, 15,50; Maureaux français, gros, 1,75; petits, 3,25; Merlans ordinaires, 1,80; Raies, 3 fr.; Sardines salées, Bretagne, 19 fr.; Fraîches, 25 fr.; Soles, 21 fr.; Moules Isigny, 100.

A PARIS, 6. — Clôture. — Blés, disp. cote officielle, 133,50, base 76 kilos, tous incotés. — Farines, Mais, Seigles, Orges, tous incotés. — Avoines, tendance ferme, disp. cote officielle, 54; courant, 56,25-56; proch. 58,50; sept., 61,25; 3 d'août, 61,25; 3 de septembre, 62,25-62,50; 3 d'octobre, 64-64,25; 3 de novembre, 64,75; 3 de décembre, 65,75. Tous payés.

Sucres. — Tendance soutenue cour., 223,50, proch., 223; septembre, 217,50; 3 d'octobre, 208; 3 de novembre, 208-208,50. Tous payés, cote officielle, 223,50-224.

Alcools libres. — Tendance lourde, cour. ine., proch., 515, payé septembre inc., octobre, inc.; 3 d'octobre, inc.; novembre-décembre, 490, payé; 3 de novembre, 490-492,50, payés.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 6. — Clôture. — Tendance soutenue. Ventes : 750 sacs. — Juillet, 151,25; août, 149,75; septembre, 153; octobre, 153; novembre, 153,25; décembre, 155,75; janvier, 156; février, 156; mars, 156,75; avril, 156,75; mai, 157,50; juin, incoté.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Caisle, 5. — Beurre, 7 à 7,50 la livre; œufs de poule, 8 à 9 fr. les 26; œufs de cane, 10 fr. les 26; couple de poulettes, 35 à 40 fr.; poulets, 40 à 45 fr.; pigeons, 10 à 15; lapins, 10 à 20 fr. pièce. — Pommes de terre, 0,50 le kg; carottes, 1 fr. les 8 bottes; poireaux, 0,50 la petite botte; choux-fleurs, 1 à 2 fr.; choux verts, 0,50 la pièce; haricots secs, 1,50 la pinte; haricots verts, 2 à 3 fr. le kg; petits pois, 0,75 à 1 fr. le kg.

A Berlaimont, 6. — Beurre en gros, 11,50 et 12 fr. le kilo; détail, 13 fr.; œufs, 0,30 et 0,35. — Salades, 0,30; pommes de terre, 1 fr. le kilo. — Poules, de 18 à 22 fr. pièce.

A Grevelines, 6. — Beurre, la livre, 8,50 à 9 fr.; Œufs, les 26, 9 à 9,50; Poules, la couple, 35 à 40 fr.; Poulets, la couple, 35 à 45 fr.; Canards, la couple, 25 à 35 fr.; Pigeons, la couple, 12 à 14 fr.; Lapins, gros, pièce, 20 à 22 fr.; Lapins moyens, pièce, 16 à 18 fr.; Lapins petits, pièce, 5 à 6 fr.; Pommes de terre, le kg. 0,75.

A Lumbres, 6. — Beurre, 6 à 7 fr. la livre; Œufs, 7,50 à 8 fr. le quarteron; Poulets, 20 à 30 fr. la couple; Canards, 10 à 15 fr. pièce; Oies, 16 à 28 fr.; Pigeons, 7 à 9 fr. la couple; Lapins, 10 à 22 fr., suivant grosseur; Pommes de terre nouvelles, 1,25 à 1,75 le kg.; Carottes nouvelles, 1,50 à 1,75 le kg.; Poireaux, 1,50 à 2 fr. la botte; Choux-fleurs, 1,75 à 2,25 pièce; Oignons blancs, 1,25 le kg.; Oignons rouges, 1,75 le kg.

A La Bassée, 5. — Beurre, la livre, 7,25 à 8,25; œufs, le quarteron, 9 fr. — Fromages : Gruyère, 14 fr.; roquefort, 26 fr.; hollande, 12 à 18 fr. le kilo; camembert, 2,75 à 3,25; maroilles, 3,50; petit pommel, 2,50; petit bébé, 5,50 pièce. — Volailles vivantes : Canards, de 14 à 20 fr.; poules, de 20 à 25 fr.; poulets, de 18 à 30 fr. pièce; pigeons, 10 à 12 fr. couple. — Légumes : Pommes de terre, 0,75; petits pois, 1 fr. à 1,50; haricots verts, 3,50; tomates, 2,25 le kilo; carottes, 0,50; oignons, 0,75; navets, 0,50; poireaux, 0,50 la botte; choux-fleurs, 2 et 3 fr.; artichauds, 1 fr. et 1,75; endives, 0,50; scarolles, 0,50 pièce. — Fruits : Pommes, 3,50; cerises, 2 fr.; abricots, 4 fr.; pêches, 4,50; groseilles, 2 fr. le kilo; bananes, 0,50; citrons, 0,60 pièce. — On achète en culture : Blé taxé; avoine, 55 fr.; seigle, 76 fr.; orges, 73 fr.; lingots, 320 fr.; flageolets, 300 fr. les cent kilos. — On vend au commerce : Son 36 fr.; rebulet, 54 fr.; maïs ord., 75 fr.; maïs conquantini, 100 fr.; brisures de riz, 56 fr.; sarrasin, 120 fr.; chenevis, 150 fr.; feverolles, 115 fr.; blé millet long, 170 fr.; millet rond, 250 fr.; lentilles, 130 fr.; sorgho, 70 fr.; graine de lin, 120 fr.; blé dénturé, 80 fr.; fecdine, 76 fr.; tourteaux lin, 75 fr.; tourteaux remy, 70 fr.; tourteaux oya, 68 fr.; tourteaux de noix, 65 fr.; tourteaux arachide, 62 fr. les cent kilos, logés départ.

A Avesnes-sur-Helpe, 6. — Beurre en gros, 8,75 à 6 fr. la livre; au détail, 6,25 à 6,50; Œufs, 7,80 à 8 fr. le quarteron; Pommes de terre, 0,90 le kilo; Poulets vivants, 38 à 44 fr. la couple; 20 à 23 fr. la pièce; Poules vivantes, 36 à 42 fr. la couple; 19 à 22 fr. la pièce; Canarde, 17 à 19 fr. la pièce; Oies, 30 à 33 fr. la pièce; Dindes, 50 à 60 fr. la pièce; Lapins vivants, 18 à 25 fr. la pièce; Pigeons, 11,50 la couple; 6 fr. la pièce. — Choux-fleurs, 3 à 3,50; choux verts, 2 fr. la pièce; carottes, 0,75 la botte; navets, 0,75 la botte; oignons, 0,75 la botte.

A Bruay-en-Artois, 6. — Beurre, la livre, 8 fr.; Œufs, les 26, 9 fr.; Pommes de terre, le kg. 0,75; Poulets, la pièce, de 14 à 30 fr.; la couple, de 28 à 50 fr.; Poules, la pièce, de 10 à 26 fr.; la couple, de 18 à 45 fr.; Lapins domestiques, la pièce, de 5 à 30 fr.; Fromages : Camemberts, la pièce, 3 fr.; Gruyère, le kg. 16 fr.; Roquefort, 20 à 24 fr.; Hollande, 12 à 20 fr.

A Lens, 6. — Bœuf, 5 à 16 fr. le kilo; Veau, 12 à 18 fr. le kilo; Porc, 10 à 13 fr. le kilo. — Pommes de terre, 0,70 à 0,85 le kilo; carottes, 0,50 la botte et 1 fr. le kilo; Oignons, 1,50 et 2 fr. le kilo; Choux, 0,50 à 1,50 la pièce; Pois, 1,50 le kilo; Salades, 0,30 à 0,75 la pièce; Poireaux, 1,50 la botte. — Beurre, 13 à 15 fr. le kilo; Œufs, 9 fr. les 26; Lait, 1,30 le litre.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU VENDREDI 6 JUILLET

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 k. nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juillet, 60; août, 61; septembre-octobre, 62; 3 de septembre, 63; 3 d'octobre, 64.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — 4 derniers, 82,50 N.

Dernière cote. — 4 derniers, 52,50 N.

Clôture. — Juillet, 51,50; août, 51,50; septembre-octobre, 52; 4 derniers, 52,50.

Nitrate de soude, 95 %, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Dernière cote. — Juillet, 142,50 V; août, 143,75 F; 4 derniers, 145 F; 4 de novembre, 146,25 V; 4 premiers, 142,50 F, 141,25 F.

Clôture. — Juillet, 141,25; août, 143,75; 4 derniers, 145; 4 de novembre, 145; 4 premiers, 141,25.

Tourteaux de lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Juillet, 65,50 A; 65,50 V; août, 66 A; 66,50 V; 4 derniers, 65,50 A; 66,75 V; 4 de novembre, 66,75 A; 4 premiers, 65 A.

Dernière cote. — Juillet, 66 A; 66,50 V; août, 66 A; 66,50 V; 4 derniers, 65,75 A; 66,50 V; 4 de novembre, 67 A; 67,75 V; 4 premiers, 65 A; 65,50 V.

Clôture. — Juillet, 66,25; août, 66,25; 4 derniers, 66,25; 4 de novembre, 67,50; 4 premiers, 65,25.

MARCHÉS DES COTONS

du Vendredi 6 Juillet

LE HAVRE. — Juillet, 242; août, 241; septembre, 242; octobre, 243; novembre, 243; décembre, 244; janvier, 244; février, 244; mars, 245; avril, 246; mai, 245; juin, 248. — Baisse, 2 à 3 francs.

LIVERPOOL. — Baisse, 10 à 11 pence.
NEW-YORK. — Baisse, 17 à 24 points.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés here séance

Vendin-Bezons, base, 24,50; Vendin-Paris La Villette, 26,50. — Gayant-Beautor, 14,50; Gayant-Paris, env., 26,50; Gayant-Montereau, 32,50; Gayant-Soissons, avec arrêt, 20 fr.; Gayant-Tourcoing, 7,25; Gayant-Eppeville, 13,50; Gayant-Argenteuil, 24 fr.; Gayant-Tonnerre, 36 fr. — Noyelles-Corbehem, 5,15. — Escarpelle-Corbehem, 5,15 — Beuvry-Sens, avec escales à Mizy et Courlon, 36 fr.; Beuvry-Masnières, 9,50; Beuvry-Bucy-le-Long, 21,50. — Denain-Alfortville, 27,50.

Séance du 6 juillet 1934

Lens-Auby, 5,50. — Gayant-Saint-Satur, 36,50; Gayant-Cambrai, 7 fr.; Gayant-Boulers, avec arrêts, 9,50; Gayant-Calais, bassins, 11,25; Gayant-Soissons, 20 fr.; Gayant-Paris, env., 26,50; Gayant-Péronne, 14,50. — Escarpelle-Lomme-les-Lille, 5,50; Escarpelle-arnes, 4,50; Escarpelle-Wambrechies, 6,50. — Harnes-Dunkerque B., 10,75; Harnes-Brazey-Aiserey, 44 fr.; Harnes-Chalon-sur-Saône, 45 fr.; Harnes-Isle-Adam, 20,75; Harnes-Cuvrot, 26,90; Harnes-Origny-Ste-Benoîte, 17,50 — Violaines-Paris, env., 27,60; Violaines-Calais, bassins, 10,50; Violaines-Nanterre, 24,90; Violaines-Marcoing, 8,85; Violaines-Billancourt, 26,60 — Vendin-Bourbourg, 10 fr.; Vendin-Boulogne-sur-Seine, 28,40; Vendin-Base-Besons, 24,50; Vendin-Jussy, 14 fr.; Vendin-Corbehem, 6 fr.; Vendin-Biache-St-Vaast, 6,40; Vendin-Coudekerque-B., 13,50. — Beuvry-Paris-Valmy, 28,80; Monnaie, 29 fr.; Beuvry-Sartrouville, 23,25; Beuvry-Elbeuf, 29,50; Beuvry-Strasbourg, 44,50; Beuvry-Brazey-en-Plaine, 45 fr.; Beuvry-Calais, B., 10,50. — Noyelles-Chauny, 14,70; Noyelles-Paris, env., 26,50; Noyelles-Port de Melun, 30,50; Noyelles-Bourbourg, 10,25; Noyelles-Corbehem, 5,50. — Ostricourt-Cantin, 5,75; Ostricourt-Corbehem, 5,75. — Denain-Compiègne, 18 fr.; Denain-Soissons, 21 fr. — Bruay-Dunkerque, 10,25; Bruay-Origny-Ste-Benoîte, 18,50. — Lomme-Paris (Aubervilliers), 26 fr.

Une excursion dans le Nord, des Élèves de l'Institut National Agronomique

LES FUTURS INGÉNIEURS ONT VISITÉ HIER LA STATION EXPÉRIMENTALE DE LA CAPPELLE

Les champs de sélection de la Pévèle sont très visités depuis une huitaine : par les membres de la Chambre Régionale d'Agriculture, par des sélectionneurs de l'Ile-de-France, par des groupements de producteurs de blés de la région du Nord et, hier, par les Elèves de notre grande Ecole Nationale d'Agriculture, l'Institut Agronomique. C'est devenu une tradition qu'en fin d'études leurs maîtres organisent des visites pratiques : cette année, dans les vastes plaines de Beauce et dans les champs de sélection de notre région.

Les jeunes visiteurs ont quitté Paris, hier, par le train de 8 h. 15. Ils ont été reçus en gare de Douai et conduits par autocars à *Cappelle-en-Pévèle* où ils étaient les hôtes de M. Florimond DESPREZ, directeur de la Station Expérimentale.

A midi trente, un déjeune les réunissait sous la présidence de M. Desprez qu'entouraient MM. Gaston Lefebvre, professeur d'Agriculture à l'Institut agronomique ; René Dumont, chef de travaux de la Chaire d'Agriculture ; Georges Noachovitch préparateur-répétiteur de la Chaire de Biologie végétale, représentant M. Dugomet ; Monchot, préparateur de